

Demande de subvention Exercice 2026 Notice

Pour tout renseignement complémentaire :

Service Vie Associative

46, rue Arsène et Jean Lambert

86100 Châtellerault

Tél. : 05 49 93 02 99 – courriel : vie-associative@ville-chatellerault.fr

Pour une première demande :

- ➔ **Un courrier de demande de subvention précisant le montant demandé,**
- ➔ Une copie des **statuts** de l'association déposés,
- ➔ La copie de la **déclaration d'enregistrement à la Préfecture** (n° WALDEC) ;
- ➔ La **composition du Bureau**, du Conseil d'Administration de l'association ;
- ➔ Le compte rendu de la **dernière Assemblée Générale** de l'association et les rapports (d'activités, moral, financier) qui y ont été présentés ;
- ➔ Les derniers comptes de votre association :
 - **Si votre association n'est pas soumise au plan comptable associatif :**
 - Les derniers "compte de résultat" et "bilan simplifié", signés par le Président, selon formulaire joint ou en renseignant la rubrique intégrée au formulaire dans le cas d'une demande de subvention inférieure ou égale à 150 €.
 - **Si votre association est soumise au plan comptable associatif :**
 - copie du dernier bilan, du compte de résultat et de l'annexe
 - **Si le montant global des subventions publiques perçues est > à 153 000 € :**
 - rapport du commissaire aux comptes
- ➔ **Le compte-rendu de chaque action spécifique financée l'année précédente. Obligatoire avant une nouvelle demande,**
- ➔ **Un relevé de synthèse de l'ensemble des comptes détenus par l'association (compte courant, livret, etc...) à solliciter auprès de votre établissement bancaire ou à récupérer sur le site de votre banque,**
- ➔ **Un relevé d'Identité Bancaire** récent comportant l'IBAN et le BIC
- ➔ **Le contrat d'engagement républicain** signé par le représentant légal de l'association

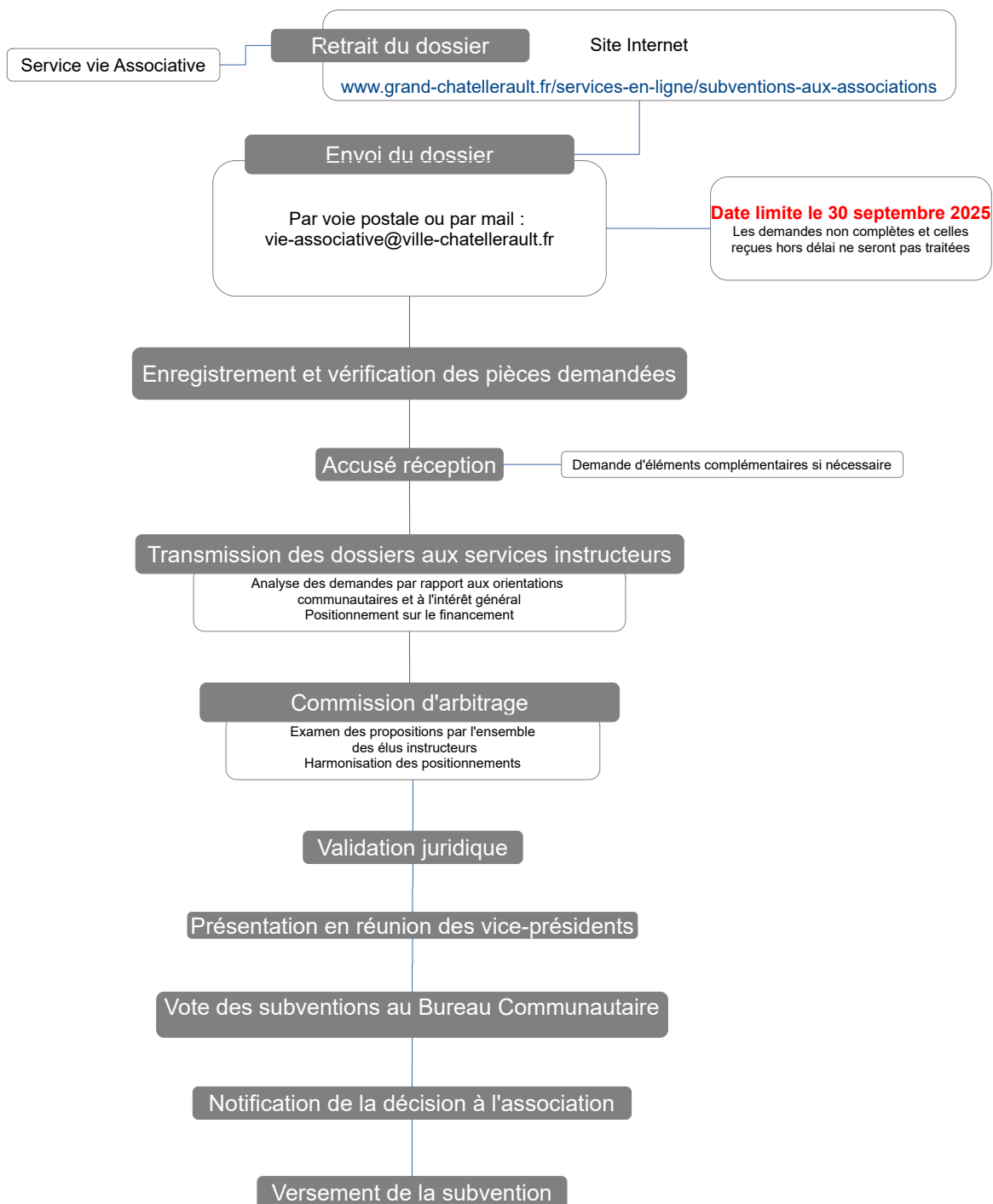
Pour un renouvellement, quel que soit le montant demandé :

- ➔ **Un courrier de demande de subvention précisant le montant demandé,**
- ➔ La **composition du Bureau** et du Conseil d'Administration uniquement si elle a changé,
- ➔ Le **compte rendu de la dernière Assemblée Générale** de l'association et les **rapports** (d'activités, moral, financier) qui y ont été présentés,
- ➔ Les derniers comptes de votre association :
 - **Si votre association n'est pas soumise au plan comptable associatif :**
 - Les derniers "compte de résultat" et "bilan simplifié", signés par le Président, selon formulaire joint ou en renseignant la rubrique intégrée au formulaire dans le cas d'une demande de subvention inférieure ou égale à 150 €.
 - **Si votre association est soumise au plan comptable associatif :**
 - copie du dernier bilan, du compte de résultat et de l'annexe
 - **Si le montant global des subventions publiques perçues est > à 153 000 € :**
 - rapport du commissaire aux comptes
- ➔ **Le compte-rendu de chaque action spécifique financée l'année précédente. Obligatoire avant une nouvelle demande,**
- ➔ **Un relevé d'Identité Bancaire** récent comportant l'IBAN et le BIC,
- ➔ **Un relevé de synthèse de l'ensemble des comptes détenus par l'association (compte courant, livret, etc...) à solliciter auprès de votre établissement bancaire ou à récupérer sur le site de votre banque,**
- ➔ **Le contrat d'engagement républicain** signé par le représentant légal de l'association

L'ensemble du dossier est à transmettre à :

**Monsieur le Maire
Service Vie Associative
Hôtel de Ville
BP 619
86106 CHATELLERAULT CEDEX
ou vie-associative@ville-chatellerault.fr**

Circuit de votre demande de subvention



Pour vous aider dans le montage de votre dossier, le service vie associative est à votre disposition pour toute information ou pour **un accompagnement personnalisé sur simple rendez-vous**, téléphone 05.49.93.02.99